



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
POLICIER

Règlement Concours FNAC de Nouvelles Policières 2012

1. OBJET

Le Festival International du Film Policier de Liège et la Fnac organisent un concours gratuit intitulé : «Bonnes ou Mauvaises nouvelles policières». Ce concours est réservé aux textes qui répondent à la définition soit du "roman policier", c'est-à-dire relatant des activités criminelles plus ou moins mystérieuses faisant l'objet d'une enquête, soit du "roman noir", de type plus psychologique. Les textes doivent également s'apparenter au genre de la "nouvelle", en particulier sur le plan de la brièveté.

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le concours est exclusivement réservé aux vrais amateurs. Cela signifie que ne sont pas admis à concourir : - les personnes percevant ou ayant perçu des droits d'auteur ou une rémunération pour des œuvres littéraires, - les personnes dont tout ou partie de l'activité professionnelle consiste à écrire des œuvres de fiction (artistes qui écrivent leurs spectacles, par exemple). En dehors de ces cas, le concours est ouvert à toute personne âgée de plus de 15 ans qui a envie d'écrire des histoires. Les membres du jury ainsi que les membres de leur famille immédiate (parents, conjoints, enfants, frères ou sœurs) ne sont pas admis. Les participants garantissent les organisateurs contre tout recours pour plagiat. Les textes jugés diffamatoires seront exclus.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les nouvelles doivent être écrites en français (non traduites).
Les nouvelles doivent être des récits policiers s'adressant à un public adulte. L'appellation nouvelle policière doit être comprise selon l'acception la plus générale du terme. Le secrétariat du jury se réserve le droit de refuser une nouvelle qui ne correspondrait pas aux normes généralement acceptées de ce que l'on considère d'abord comme une «nouvelle», ensuite et surtout comme une nouvelle «policrière» au sens le plus large du terme. Le texte sera imprimé, format A4, avec marges, double interlignage, police 12. Aucun manuscrit ne sera accepté. Le nombre de signes souhaité est de minimum 5000 et maximum 20000. Afin de préserver l'anonymat, aucune mention d'auteur, aucun signe distinctif, ne devra apparaître sur la nouvelle. Un même auteur peut envoyer autant de textes qu'il le souhaite, en un seul ou plusieurs envois, pourvu que chacun d'entre eux soit fourni en cinq exemplaires.

4. JURY ET SECRÉTARIAT DU JURY

Un secrétariat du jury, composé de personnes désignées par la Fnac, est chargé de vérifier les conditions d'admissibilité, d'opérer une présélection de 13 nouvelles parmi l'ensemble des écrits reçus et de soumettre la sélection aux membres de l'organisation du Festival le 31 mars 2012 au plus tard.

5. CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les membres du jury pourront s'inspirer des critères suivants :

- ‡ L'originalité de l'œuvre (originalité et impression d'ensemble).
- ‡ L'intrigue policière (respect du thème et de l'art du suspense, personnages, dénouement).
- ‡ Les qualités de la langue (vocabulaire, syntaxe, style).



6. DELAIS DE PARTICIPATION

La fiche de participation et la nouvelle doivent être envoyées par email (en format WORD ou PDF) par les auteurs, au plus tard le 29 février 2012, à l'adresse suivante:
graziella.russo@be.fnac.com

7. FRAIS DE PARTICIPATION

La participation au concours est entièrement gratuite. Aucune contribution financière ne pourra être demandée aux candidats.

8. PRIX ATTRIBUÉS

La FNAC remettra au vainqueur final le Prix, accompagnés d'un chèque cadeau de cinq cents euro pour l'écrivain. La nouvelle sera également éditée dans le recueil distribué au Festival et vendu à la Fnac.

8. REMISE DE PRIX

Le prix sera attribué lors du Festival International du Film Policier de Liège 2012, au cours de la Soirée Fnac (précédant la projection d'un film en avant première).

9. CLAUSES PARTICULIERES

Les participants au concours, du seul fait de leur participation, acceptent sans réserve le présent règlement et garantissent aux organisateurs du concours que les nouvelles présentées ne donneront lieu à aucune contestation de la part d'un tiers qui revendiquerait des droits sur l'œuvre. Aucune réclamation sur l'organisation ou sur le résultat de ce concours ne pourra être admise. La décision du jury est sans appel. Les textes envoyés ne sont pas restitués. Les lauréats publiés restent propriétaires de leurs œuvres. Ils autorisent néanmoins les organisateurs à publier leur texte, sans pour autant se prévaloir de droits d'auteurs, et ce pendant une durée maximale de six mois. Ils autorisent à publier leur nouvelle sur le site internet du concours à titre d'archives.

10. MODIFICATIONS

Le Festival, en tant qu'organisateur du concours, se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours en cas de force majeure ou si des circonstances l'imposent.

11. DROIT APLICABLE

Tout différend relatif à ce concours est exclusivement régi par le droit belge. Les cours et tribunaux de Liège sont seuls compétents en cas de litige.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
POLICIER
Concours FNAC de Nouvelles Policières 2012

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Titres du ou des nouvelles que vous présentez au concours :

.....
.....
.....
.....
.....

Attestation : Je déclare sur l'honneur accepter les conditions du règlement du concours et que le ou les nouvelles que je vous adresse dans le cadre de ce concours sont une ou des oeuvre(s) originale(s) et que j'en suis le véritable auteur.

Fait le :

À :

Signature :

PS : Toute fiche de participation incomplète annulera la participation au concours